



Le Club d'Escrime Dijonnais a le plaisir d'inviter les tireurs de votre club aux :

Circuits Nationaux



Challenges 

Fleuret et Sabre Vétérans Hommes et Dames



**Ouverts à la nouvelle catégorie +35 Dames
(tireuses nées entre 1983 et 1987)**

Date :

Samedi 5 mars 2022

Lieu de la compétition :

**Centre sportif Dijon métropole
24 rue François Mitterrand - 21850 Saint Apollinaire**

Horaires :

Ouverture des portes au public à 12h00

Fleuret Hommes	Appel : 13h00	Scratch : 13h15	Début : 13h30
Fleuret Dames	Appel : 13h30	Scratch : 13h45	Début : 14h00
Sabre Hommes	Appel : 14h00	Scratch : 14h15	Début : 14h30
Sabre Dames	Appel : 14h30	Scratch : 14h45	Début : 15h00

Contacts:

Courriel : 09007@escrime-ffe.fr - Facebook : <https://www.facebook.com/ClubdEscrimeDijonnais>

Règles de participation et formule des épreuves :

Règlement sportif fédéral en vigueur et en particulier les chapitres 8 et 24 relatifs aux épreuves vétérans Fleuret et Sabre.

Circuits Fleuret et Sabre Dames ouverts à la nouvelle catégorie +35 (tireuses nées entre 1983 et 1987).

Engagements : Uniquement en ligne sur le site de la FFE, **avant le lundi 28 février minuit**, pour les licenciés FFE.

Pour les tireurs licenciés à l'étranger, engagement à envoyer à Mme Isabelle LEVEQUE (09007@escrime-ffe.fr), mentionner :

Nom - Prénom – Sexe - Date de naissance – Arme - Club – Nation – N° de licence. La licence nationale ou FIE devra être présentée à l'engagement sur place.

Le droit d'engagement est de 15 € et devra être réglé sur Helloasso **avant le lundi 28 février minuit**.

<https://www.helloasso.com/associations/club-d-escrime-dijonnais/evenements/cn-sabre-fleuret-veterans-dijon-mars-2022>



Arbitrage : Conformément à la réglementation en vigueur, Les clubs inscrivant plus de 3 tireurs (hommes et femmes confondus) seront tenus de présenter un arbitre et au-delà de 6 tireurs deux arbitres. Les arbitres seront indemnisés, selon leur diplôme, en fonction du tarif en vigueur.

Tenues et matériel : Normes fédérales en vigueur.

Récompenses : Les podiums de chaque catégorie.

Critères sanitaires :

Selon ceux en vigueur en France à la date de la compétition.

<https://www.escrime-ffe.fr/fr/l-escrime/sante-bien-etre-prevention/protocoles-sanitaires-de-pratique.html%20Médical>

Restauration : Une buvette avec restauration fonctionnera le samedi dès 12h00 sauf mesures sanitaires contraires.

Animations :

Un stand  fonctionnera pendant la compétition.

Responsabilité :

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément au RI de la FFE. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.

Contacts:

Courriel : 09007@escrime-ffe.fr - Facebook : <https://www.facebook.com/ClubdEscrimeDijonnais>

Accès :

Centre sportif Dijon métropole - 24 rue François Mitterrand - 21850 Saint Apollinaire



⚠️ Accès parking - Hauteur limitée

Possibilité de navette gratuite :

1°) de l'hôtel au gymnase (sur demande par mail – 09007@escrime-ffe.fr au plus tard le lundi 28 février 18H00 – préciser hôtel parmi la liste ci-dessous, arme tirée et communiquer n° de portable)
2°) du gymnase à l'arrêt de tram le plus proche allant à la gare (ticket tramway offert par le CED – sur inscription le jour du CN)

En cas de problème d'accès le jour de la compétition, contacter :

Didier Contrepois au 06 32 37 60 04 ou Jean-Pierre Harbelot au 06 88 35 15 04

Hébergement :

CAMPANILE Clémenceau (direct depuis la gare en prenant la ligne de tram T1 – arrêt Poincaré)
16 avenue Raymond Poincaré – 21000 Dijon
Tel. 03 80 71 10 56

CAMPANILE
1 rue de la Fleuriée - 21850 Saint Apollinaire
Tel. 03 80 72 45 38

IBIS BUDGET
6 rue des Longènes - 21850 Saint Apollinaire
Tel. 0 892 70 20 16

Contacts:

Courriel : 09007@escrime-ffe.fr - Facebook : <https://www.facebook.com/ClubdEscrimeDijonnais>

Contacts:

Courriel : 09007@escrime-ffe.fr - Facebook : <https://www.facebook.com/ClubdEscrimeDijonnais>